

Balma, le 31 mars 2023

## ATOSCA poursuit les travaux et reçoit les premiers candidats à un emploi (200 candidatures traitées)

-----

Les travaux préparatoires ont débuté, il y a bientôt un mois, juste après l'autorisation environnementale délivrée par les préfets de la Haute-Garonne et du Tarn. Ils ont principalement consisté à mettre en défens les zones sensibles, à installer la base vie principale et à réaliser les travaux forestiers.

L'occasion pour ATOSCA de faire un point d'étape, d'informer le territoire des opérations programmées pour les prochaines semaines et de rappeler que 75% des sud-tarnais sont favorables à l'A69.

### Point d'étape

#### → Mise en défens des zones sensibles

Conformément aux engagements pris par ATOSCA, les travaux de mise en œuvre des principales mesures de réduction des impacts du chantier sur la faune et la flore ont débuté. Les équipes ont ainsi déployé :

- **36 km de chaînettes** pour matérialiser les périmètres des zones environnementalement sensibles situées aux abords des emprises du chantier et signaler ainsi au personnel des entreprises et aux engins l'interdiction d'y pénétrer ;
- **18 km de « barrières anti-retour » pour les amphibiens et la petite faune.** Ces clôtures sont constituées de bâches ou de géotextiles empêchant les amphibiens, les reptiles et les petits mammifères de s'introduire dans l'enceinte du chantier. Ces dispositifs sont mis en place avant le début des terrassements et sont maintenus jusqu'à la fin des travaux.
- **Près de 200 panneaux** signalant la présence d'une zone ou d'une espèce sensible ainsi que les conduites à adopter, notamment les interdictions spécifiques à l'espèce.



*Panneau indiquant la présence d'un cours d'eau sensible*



*Chaînette matérialisant le périmètre d'une zone sensible*

#### → Réalisation des travaux forestiers

Les équipes ont pu procéder aux travaux forestiers nécessaires au dégagement des emprises de l'autoroute pour l'ensemble des ouvrages d'art à engager maintenant. Un chantier qui se déroule

dans le strict respect des autorisations environnementales délivrées par l'État et des modes opératoires validés par des spécialistes de la faune et de la flore. L'Office Français de la Biodiversité a d'ailleurs pu le constater lors de ses différents passages sur le terrain, tout comme le Tribunal Administratif de Toulouse qui a validé la conformité et la légalité des procédés mis en œuvre par ATOSCA à la suite du Référé Liberté déposé par l'association France Nature Environnement pour les arbres d'alignement. Le dossier de demande d'autorisation environnementale détaillé et complet comprend en effet l'ensemble des éléments nécessaires pour réaliser ces travaux.

Toutes les coupes sont précédées d'une vérification, in situ et pour chaque arbre, effectuée par un écologue indépendant chargé de déterminer si la coupe est, au regard de la réglementation en vigueur, réalisable.

Par ailleurs, la société SMDA, mandatée par ATOSCA pour la réalisation des travaux forestiers, s'est engagée à revaloriser tous les végétaux coupés. Ainsi, les sujets dont le diamètre est inférieur à 25 cm sont broyés sur place avant d'être évacués pour être utilisés en paillage ou bois raméal fragmenté (BRF). Les bois et branchages de diamètre supérieur sont débités sur place et acheminés vers la plateforme « Alliance Forêt Bois » où ils sont utilisés en bois énergie.

## → Installation de la base vie principale

Située à Puylaurens, à proximité immédiate du futur siège d'ATOSCA, la base vie accueillera, d'ici quelques semaines, les équipes de l'A69 ainsi que le plateau technique de formation dédié aux nouveaux embauchés. Les compagnons sont à pied d'œuvre, l'implantation des modules est quasiment terminée, les dispositifs de protection de la ressource en eau sont achevés.



*Bassin de traitement des eaux de la base vie*



*Installation des modules de bureaux*

## → Implantations des « PRS »



*Panneau PRS*

En circulant sur le réseau local, les automobilistes ont pu découvrir des panneaux de couleur verte, comportant la mention « PRS » ainsi qu'un chiffre.

Il s'agit de panneaux obligatoires et indispensables pour les services de secours signalant les Points de Rassemblement Secours (PRS).

Ils sont répertoriés et géolocalisés pour faciliter l'arrivée des secours et la prise en charge des blessés en cas d'accident sur le chantier.

## Cap sur les prochaines semaines

Au cours des prochaines semaines, les équipes vont continuer leur travail :

- **Les déviations de réseaux, le dégagement des emprises et les travaux forestiers vont se poursuivre.** ATOSCA rappelle que si la réglementation interdit la coupe de bosquets à partir du 31 mars, la coupe d'arbre isolé reste autorisée, sous réserve que l'inspection des écologues l'ait auparavant validée.
- **Les diagnostics archéologiques vont continuer.** Réalisés par l'INRAP, ces travaux dureront encore quelques mois.
- Les travaux **d'installation des bases vies secondaires** et ceux de création des **dispositifs d'assainissement provisoires** vont débuter.

## Focus sur l'emploi



Réunion emploi à Puylaurens

Le travail engagé avec les partenaires locaux de l'emploi (Missions Locales, Pôle Emploi, Département du Tarn) a permis de recueillir près de 200 candidatures et de recevoir individuellement plus d'une centaine de demandeurs d'emploi.

Entre avril et juin 2023, une trentaine d'entre eux vont rejoindre les équipes. Chaque nouvel embauché bénéficiera d'une formation Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) en partenariat avec Pôle Emploi. Les formations seront dispensées sur le plateau technique mis à disposition sur la base vie de Puylaurens pour soutenir l'emploi local.

## 75% des habitants du Tarn Sud sont favorables à l'autoroute A69

C'est le chiffre que révèle l'enquête réalisée, entre le 16 février et le 2 mars 2023, par le cabinet d'études indépendant ODOXA, auprès d'un échantillon de 600 personnes résidant sur le territoire des 49 communes intégrées dans le périmètre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Pays d'Autan et de Cocagne.

75 % des habitants sont favorables à la construction de l'A69, en particulier les 25-34 ans qui y sont favorables à 80%, les habitants de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet (80%) et les personnes travaillant dans l'agglomération toulousaine (79%).

75 % des personnes interrogées l'estiment utile, en particulier pour leur faire gagner du temps (56 %), pour améliorer l'accès à l'emploi (42 %) et développer l'économie locale (40 %).

## Les mesures de préservation de l'environnement massivement approuvées par le territoire

Le pourcentage de personnes favorables à l'A69 atteint 78% lorsque les enquêteurs leur expliquent dans le détail les futurs aménagements ainsi que les mesures compensatoires qu'ATOSCA va mettre en œuvre pour préserver l'environnement (plantation de 25 ha de haies et d'arbres, création de 35 bassins de préservation de la ressource en eau, construction de 200 ouvrages pour l'eau et les animaux, restauration de 45 ha de prairies et de boisements humides, préservation de 50 ha agricoles grâce au péage flux libre sans barrière...). Chaque mesure est approuvée à hauteur de 84 % à 91 %.

Pour découvrir l'intégralité des résultats, c'est [ici](#)

## Un dispositif d'information dédié au territoire

ATOSCA met en place un dispositif d'information spécifique pour informer les riverains et, plus largement, toutes les personnes intéressées par l'autoroute A69.



- **La ligne « Allo chantier » 05 67 29 09 69**, disponible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h\* pour joindre en direct l'équipe ATOSCA.
- **Le service gratuit « Mon InfoA69 »** pour recevoir par email ou par SMS, les actualités du chantier et les fermetures de routes programmées dans le cadre des travaux. Inscription sur le site [www.a69-atosca.fr](http://www.a69-atosca.fr)
- **L'adresse mail [contact@a69-atosca.fr](mailto:contact@a69-atosca.fr)** pour envoyer un message.
- **Le site [www.a69-atosca.fr](http://www.a69-atosca.fr)** pour accéder aux actualités et aux informations sur l'avancement du chantier

\* en dehors de ces horaires, les utilisateurs ont la possibilité de laisser un message.

## À propos de l'A69

L'autoroute A69 est un maillon essentiel pour les déplacements en Occitanie. Lien entre la rocade de Castres et l'autoroute A680, elle répond notamment aux besoins de désenclavement et de développement du bassin de vie et d'emploi de Castres et Mazamet, en offrant un haut niveau de service aux usagers qui l'emprunteront.

L'A69 est une opération classée priorité nationale qui figure parmi les priorités identifiées dans la Loi d'orientation des mobilités promulguée par le ministère de la Transition écologique et déclarée d'Utilité Publique le 19 juillet 2018.

Le contrat de concession, approuvé par un décret publié le 22 avril 2022, a confié la construction et l'exploitation de l'A69 au concessionnaire ATOSCA pour une durée de 55 ans.



Plus d'informations sur [www.a69-atosca.fr](http://www.a69-atosca.fr)

Contact presse : [contactpresse@a69-atosca.fr](mailto:contactpresse@a69-atosca.fr)